accompagnement développement des soins palliatifs

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE de l'ASP fondatrice

23 mai 2013

A l'Hôpital Européen Georges POMPIDOU

L'Assemblée Générale ordinaire de l'ASP fondatrice s'est tenue le mardi 23 mai 2013 à l'auditorium de l'Hôpital Européen Georges Pompidou, selon l'ordre du jour transmis avec les convocations en date du 3 mai 2012.

Le Président Philippe BLANCHET ouvre la séance à 18 h 30.

95 personnes participent à l'Assemblée Générale ordinaire, dont 86 bénévoles adhérents et 33 procurations, soit 119 voix, le quorum étant atteint l'assemblée peut valablement délibérer.

1. Nomination des scrutateurs

L'assemblée valide la nomination des scrutateurs : Laurence CARBONNIER, Jean-Claude MARTIN.

2. Présentation, discussion et approbation du rapport moral portant sur 2012

Le Président remercie la direction de l'Hôpital Européen Georges Pompidou d'avoir bien voulu accepter que l'Assemblée Générale de l'ASP fondatrice puisse se tenir à l'HEGP.

Le Président présente et commente ensuite le rapport d'activité de l'année 2012.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le rapport d'activité de l'année 2012.

3. Examen des comptes de l'exercice 2012, rapport du Trésorier, rapport du Commissaire aux comptes, approbation des comptes

Le compte de résultat de l'exercice 2012 est commenté par le Trésorier de l'association, Jean-François PRADILLON. Les produits d'exploitation s'élèvent à 494 K€ contre 562 K€ en 2011. Les charges d'exploitation s'élèvent à 611 K€ contre 548 K€ en 2011. Le résultat d'exploitation est donc négatif de 32 K€ contre un résultat négatif de 55 K€ en 2011. Cette perte tient compte de la reprise de la provision de 78 K€ constituée l'an passé pour moins-value virtuelle de titres.

Après avoir entendu le rapport du Trésorier et du Commissaire aux comptes, l'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le compte de résultats et le bilan ainsi que le rapport financier de l'exercice 2012.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de l'exercice au report à nouveau pour — 32 K€.

4. Quitus aux administrateurs

L'Assemblée Générale donne à l'unanimité quitus au Président, au Conseil d'Administration et au Bureau de leur gestion en 2012.

5. Présentation et approbation du plan associatif 2013 – 2015

Le Président présente le plan associatif pour les années 2013 – 2015.

L'Assemblée valide le plan d'activité 2013 – 2015 à l'unanimité.

6. Présentation et approbation du budget 2013

Après présentation du budget prévisionnel pour l'exercice 2013 pour un montant de 580 K€, l'Assemblée approuve à l'unanimité les hypothèses du budget 2013.

7. Renouvellement des mandats et élection d'un administrateur

Après dépouillement des bulletins de vote (votants 119, nuls 1, abstention 0) sont :

- renouvelés : Tanguy CHATEL, Jean-François COMBE, Michèle LAVIEUVILLE, Isabelle MARIN, Gérard NEDELLEC.

- élus : Marie-Christine HEMMINGS, Jean-Pierre DOUILLET.

8. Fixation des cotisations 2013

L'Assemblée décide à l'unanimité de laisser la cotisation 2013 inchangée à 10 euros pour les bénévoles d'accompagnement et de structure et de 40 euros pour les donateurs.

L'Assemblée Générale se poursuit par la conférence d'Eric Fiat, philosophe sur le thème : Humour et soins palliatifs.

L'Assemblée est levée à 20h30

Philippe BLANCHET
Président de l'ASP fondatrice

Jean-François COMBE
Secrétaire Général de l'ASP fondatrice